
La Fnaqpa et la Fnadepa priment cinq Ehpad et un CHI

Les deux fédérations ont récompensé des établissements qui s'illustrent par leurs projets innovants, permettant d'améliorer la qualité de vie des résidents.

Pour la première fois, la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa) a remis des trophées à certains de ses adhérents lors de son Géronforum, le 14 juin à Strasbourg.

- Le 1er prix a été gagné par l'Ehpad associatif des Missions africaines à Saint-Pierre (Bas-Rhin) pour son projet "Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin", et notamment sa serre connectée avec de l'aromathérapie. Ce prix d'une valeur de plus de 1.500 euros étant sponsorisé par la société Familizz, l'établissement gagne un an d'abonnement à l'application qui aide à maintenir le lien avec les familles.
- Le 2e prix a été remporté par l'Ehpad associatif Les Caselles à Bozouls (Aveyron). La structure a reçu 1.000 euros du cabinet de conseil Gerontim pour son projet de théâtre intergénérationnel mis en place depuis 15 ans, et qui réunit résidents, seniors de la commune et élèves de CM2 autour d'un metteur en scène. Les pièces s'appuient sur la mémoire des résidents et sont jouées en public.
- Le 3e prix, sponsorisé par la société de blanchisserie Bulle de linge à hauteur de 500 euros, a été décerné à l'Ehpad Fondation du Parmelan, à Annecy, pour son foodtruck ouvert au public, avec les cuisiniers de l'établissement aux fourneaux et des résidents à la caisse. Pour chaque repas, 1,50 euro est reversé pour la construction d'une unité Alzheimer.
- Le prix "coup de cœur du jury" a été remis à l'Ehpad Beauséjour, géré à Hyères (Var) par la Fondation Cos, pour sa lutte contre l'isolement des résidents. Il a créé une chaîne télé dont un résident est "délégué volontaire". Il effectue des enquêtes sur le programme de la semaine passée auprès des autres personnes hébergées et leur demande ce qu'elles souhaitent regarder par la suite.
- Le prix spécial du jury "droits et libertés" a été attribué à l'Ehpad associatif "Les Jardins" à Sarrebourg (Moselle) pour le projet "disque d'intimité". Alors que les professionnels entrent "jusqu'à 19 fois" par jour dans les chambres, les équipes ont créé un objet, en forme de disque de stationnement, à placer sur les portes afin de donner une durée pendant laquelle le résident peut être tranquille. Il rappelle aussi aux soignants que si l'Ehpad est un lieu de collectivité, la chambre ne l'est pas. Les disques affichent une durée variant de 15 minutes à 2h. Les soignants les distribuent en fonction de l'état de santé, des besoins et de la saison. Les résidents se voient remettre leurs disques lors d'un temps d'échange sur la raison de la durée choisie.
- Enfin, c'est l'Ehpad l'Hespérie situé à Arradon (Morbihan), géré par Univi, qui a gagné le "prix spécial Alzheimer", soit 1.000 euros, versés par la Fondation Recherche Alzheimer, pour son

projet de "café plage" qui fera 1,50 mètre sur 2 mètres, dans l'espace de vie de l'unité. Il s'inspire de la "thérapie du voyage" pour mettre les résidents dans une ambiance particulière et leur permettre de s'évader. En plus de la décoration (photos de stations balnéaires des années 30), qui rappellera le café dans lequel écrivait Marcel Proust, les dégustations qui y auront lieu feront intervenir des "réminiscences de souvenirs" via les cinq sens. Sont prévus un trompe-l'œil "vue sur mer", un fond sonore de "vagues", la diffusion d'odeurs spécifiques et un "cabinet de curiosités" où il sera possible de toucher plumes et galets.

La Fnadepa remet son prix Millésim'Age au CHI Lys Hyrôme de Chemillé-en-Anjou

Par ailleurs, le 27 juin, à l'occasion de son 39e congrès national à Poitiers, la Fédération nationale des directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (Fnadepa) a remis son prix Millésim'Age annuel, qui récompense depuis 2018 "l'esprit d'innovation des établissements et services pour personnes âgées", a rappelé la fédération dans un communiqué.

Le lauréat, qui a remporté 1.500 euros, est le centre hospitalier intercommunal (CHI) Lys Hyrôme à Chemillé-en-Anjou (Maine-et-Loire), qui comprend notamment un Ehpad et des unités spécialisées, pour son initiative "Le CHI déclare sa flamme".

"Son initiative comprend cinq actions majeures, en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques, impliquant les résidents, les professionnels, les familles, mais aussi des sportifs de haut niveau et les communes."

Depuis décembre dernier, l'établissement a notamment créé un groupe de supporters entre les résidents, une classe de troisième et deux sportives de haut niveau, et des affiches sur "les pratiques sportives d'autrefois" ont été réalisées par les résidents en ateliers mémoire, et exposées au collège et au CHI. Il a aussi organisé un triathlon, une compétition sportive réservée aux personnes atteintes de troubles cognitifs ainsi qu'"un espace et des temps de rencontres autour des JO" pour tous.

"La pluralité des actions, leur échelonnement sur neuf mois et l'implication de tous les publics - en particulier personnes âgées accompagnées et professionnels, dans chaque action, de manière variée et adaptée à chaque fois, a conquis le jury", commente Jean-Pierre Riso, le directeur de la Fédération nationale des directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (Fnadepa), cité dans le communiqué.

Claire BEZIAU